Mesdames, Messieurs,

Je suis à la fois heureux et reconnaissant de l'honneur qu'on fait à mon pays en donnant à son représentant l'occasion d'exprimer, au siège de l'Office européen des Nations Unies, les sentiments avec lesquels les hommes et les peuples épris de paix s'associent à la célébration de la journée consacrée à la plus grande organisation mondiale qui travaille au progrès pacifique de l'humanité, en ce onzième anniversaire de l'entrée en vigueur de sa Charte constitutive. Mon Gouvernement voit dans cet honneur une manière de reconnaître non seulement ce que l'Italie a déjà accompli au cours des précédentes années pour la réalisation des idéaux

des Nations Unies, mais aussi et surtout sa volonté d'intensifier et de multiplier ses propres efforts pour collaborer avec les autres pays dans tous les domaines où il est possible et nécessaire ~~d'oeuvrer~~ de travailler à la construction de ce monde solidaire, pacifique et juste annoncé par la Charte de San Francisco.

Mon pays n'est membre de droit de l'Organisation des Nations Unies que depuis le mois de décembre dernier, mais il est membre de fait depuis le moment où, par des voies démocratiques, il a pu exprimer sa libre volonté et commencer son oeuvre de reconstruction. Depuis lors, l'Italie a participé non seulement en esprit, mais par des actes concrets et par des initiatives précises à l'activité des Nations Unies.

Si elle n'a cessé de demander à faire juridiquement partie de l'Organisation, c'est d'abord pour ne manquer à aucun de ses devoirs et aussi parce que sa non admission, comme celle d'autres pays tout aussi dignes qu'elle, étaient des anomalies qui témoignaient de troubles graves dans le fonctionnement de l'Organisation elle-même. En voulant être admise aux Nations Unies, l'Italie voulait avant tout contribuer à faire disparaître ces anomalies menaçantes pour la vie de l'Organisation. C'est pourquoi le Gouvernement italien a été heureux que ses efforts aient été enfin couronnés de succès et que l'entrée de

l'Italie dans l'Organisation ait marqué pour celle-ci, après une longue période de stagnation qui semblait ne devoir jamais finir, la reprise de sa marche vers l'universalité à laquelle elle doit tendre. Je suis certain que dans la pensée de ceux qui ont voulu me donner aujourd'hui la possibilité de prendre la parole ici, au nom de mon Gouvernement, il n'y a pas d'équivoque sur ce qu'a été dans le passé et sur ce qu'est présentement la position exacte de l'Italie vis-à-vis des Nations Unies. Et, si je puis, sans me sentir coupable ~~d'une impardonnable~~ présomption, parler comme je le fais en ce moment, des idéaux

des Nations Unies le jour même où ils sont appelés à briller d'un éclat ravivé dans la conscience des peuples, c'est à cette position reconnue de l'Italie que je le dois entièrement. En ce moment, croyez-le, la voix qui se fait entendre par ma bouche, c'est la voix de mon pays pleinement conscient des devoirs qui sont les siens et à l'accomplissement desquels il a déjà travaillé et travaille encore.

L'atmosphère singulièrement suggestive du lieu dans lequel il m'est donné de prendre la parole s'impose à mon esprit et je sens naître en moi le désir irrésistible de rendre hommage à cette cité de la Paix. Ici, depuis des années et des dizaines d'années convergent les espoirs du monde.

Ici, ont pris naissance et ont fixé leurs assises des institutions mémorables. Ici, ont eu lieu des rencontres décisives. Il y a eu des déceptions et des défaites, mais rien de ce qui a été fait ici n'a été inutile sur la voie laborieuse que suivent les peuples pour arriver à une condition qui corresponde davantage à ce qu'il y a de meilleur en eux.

L'Organisation des Nations Unies, elle aussi, a tiré profit de l'oeuvre accomplie à Genève. Ce Centre européen n'est pas, par conséquent, une sorte de monument élevé par la piété des hommes à la mémoire de ce que représente cette ville dans l'histoire de l'organisation de la paix : c'est

un instrument d'action qui, ici seulement, à Genève, pouvait trouver comme il l'a fait, toutes les conditions nécessaires pour être efficace. Ici, il puise son énergie et fait surgir cette source spirituelle secrète que constituent les sentiments que le nom seul de Genève suscite dans le coeur des hommes. Ces sentiments ne se dispersent pas et ne restent pas stériles. Les capter et les unir pour en former une composante de l'esprit du monde, tel est le rôle de cette prestigieuse cité, qui remplit ainsi une fonction unique dans la grande et généreuse entreprise qu'est l'édification de la paix universelle.

Mesdames, Messieurs,

Tout idéal a ses croyants et ses incrédules. Dans la foule diverse des incrédules, il y a aussi ceux qui doutent des Nations Unies, qui reprochent à cette organisation de n'avoir pas créé une autorité suprême et de continuer, ainsi, à dépendre de la coopération volontaire des Etats Membres. Certes, nous ne perdons pas de vue cette difficulté, mais nous pensons que la route qui reste encore à faire ne doit pas nous faire oublier tout le chemin déjà parcouru. Les Nations Unies ont déjà rendu de grands services à la cause de la paix précisément parce

qu'elles n'ont pas tenté d'outrepasser les limites de leurs possibilités. L'évolution de la notion de souveraineté des Etats, dans un monde où s'affrontent des idées, des régimes et des conditions économiques et sociales si variées ne saurait être artificiellement accélérée. Certains peuples n'ont accédé que récemment à la souveraineté, et leur développement est encore subordonné à l'usage de cet instrument juridique et politique. L'expérience directe nous a appris, dans cette région de notre vieille Europe, combien il est difficile, même à des peuples homogènes, de créer des organismes supra-nationaux, dont la condition préalable et nécessaire est la

transformation de l'idée de souveraineté. Le monde entier progresse dans cette direction, parce qu'une grande révolution est en train de s'accomplir dont les causes doivent être cherchées dans la science appliquée à la nature. Cette révolution technique et économique gagne les divers peuples qui ont besoin l'un de l'autre pour s'assurer le bien-être et la sécurité. Etant donné le degré d'interdépendance déjà atteint, fonction lui-même du développement économique, aucun événement de la vie d'un peuple ne demeure sans répercussions sur la vie des autres peuples. Au cours des prochaines décades, ce processus d'intégration qui envahit l'essence même

de la vie ne peut que s'accélérer, car dans un monde intercommunicant où la technique exerce son prodigieux pouvoir transformateur, il est impossible/ qu'à la longue/ coexistent des conditions de vie différentes. S'il subsiste aujourd'hui des régions isolées, non intégrées à l'ensemble, il est facile de prévoir qu'elles seront éliminées. Cette prévision est corroborée par l'accélération du progrès technique. Nous devons admettre que le rythme de ce progrès ne peut manquer de s'accroître dans un avenir immédiat et bien plus vite encore qu'il ne l'a fait dans ces dernières années, si

extraordinairement rapide qu'ait été pourtant cette évolution récente. L'intégration des peuples sur le plan économique n'est donc plus guère éloignée. Or, il faudra bien qu'elle s'accompagne d'une transformation des structures politiques, qui reposent encore sur la souveraineté des Etats nationaux.

Cette transformation est déjà en cours et parmi les multiples témoignages qu'on en peut citer, le premier de tous réside en l'existence même des Nations Unies, animées d'une vie non point statique mais dynamique, en ce sens que cette Organisation est en perpétuel travail de croissance comme tout ce qui est nouveau et qui, pour voir le jour et prendre sa place dans

l'ordre des choses, doit briser l'épaisse carapace des habitudes et des traditions cristallisées dans ~~le~~ Un moule rigide ~~de la nature~~.

Il n'est pas donné aux hommes de forcer le processus de la vie; ils ne peuvent que l'aider en commençant par ne pas le freiner. Je crois que parmi ceux qui font obstacle au développement des Nations Unies on trouve également ceux qui, incapables de maîtriser leur propre impatience et de saisir la complexité de la situation actuelle du monde, voudraient confier à cette Organisation des tâches supérieures aux forces dont elle peut actuellement disposer. Disons que les impatients ne sont rien d'autre qu'une

catégorie spéciale d'incrédules. Les croyants, eux, ne manquent jamais de patience.

Je veux rappeler maintenant qu'un grand historien anglais du droit, Henry Summer Maine, a écrit que le droit pénal avait fait son apparition dans l'histoire de l'humanité sous l'aspect d'une Cour de justice, premier expédient opposé à l'effusion de sang, qui était considérée jusqu'alors comme le seul moyen de trancher les litiges entre individus. C'est pourquoi la Cour de justice a pris tant d'importance dans l'esprit des hommes. Elle ne pouvait pas plus forcer les parties à lui soumettre leurs litiges que contraindre le perdant du procès judiciaire à

exécuter la sentence. Et pourtant, la Cour de justice, dans un monde dominé par la violence, a fait son chemin parce qu'elle était aidée et soutenue par la conscience humaine. Elle fait une impression d'autant plus extraordinaire et eut d'autant plus d'emprise que les temps étaient plus violents et plus sanguinaires. Ainsi, peu à peu, l'humanité franchit le passage entre la force et le droit. Cette transition fut lente, graduelle, inéluctable, car elle était voulue par la force invincible de cette même conscience humaine. Le souvenir de ces époques sombres ne peut que nous donner des motifs d'espoir pour

l'avenir. Cette grande Cour de justice que constitue l'Organisation des Nations Unies dans la société internationale actuelle, manque encore aujourd'hui de bien des éléments qui lui seraient nécessaires pour rendre son action pleinement efficace. Elle accomplit sa tâche au sein d'un monde divisé par maints conflits périlleux. Le flot des passions et des intérêts en lutte semble devoir la submerger irrémédiablement. Pourtant elle a l'appui de la conscience du monde, qui s'exprime par la certitude qu'il n'y a pas d'autre alternative qu'elle ou la violence et l'effusion de sang. Nous sommes persuadés que cette conscience finira encore une fois par

triompher de ses ennemis dont les plus dangereux sont les habitudes où les hommes s'enferment, perdant ainsi le contact avec la réalité qui se renouvelle. La tâche à laquelle tous doivent s'atteler en commun, à l'heure actuelle, est précisément de briser le cadre des routines pour retrouver l'élan de la vie créatrice qui seul peut conduire au salut et au progrès.

Les Nations Unies ne sont pas seulement un instrument qui doit permettre d'éviter le recours à la violence dans les rapports entre les peuples, par une action comminatoire contre les agresseurs. C'est là une fonction importante et nécessaire

car le premier moyen d'assurer la paix est d'éviter le recours à la guerre; mais ce n'est pas la seule fonction des Nations Unies ou plus exactement cette fonction fait partie d'un programme plus vaste qui forme un tout organique. La nouveauté de l'Organisation des Nations Unies qui la distingue des organisations analogues du passé réside précisément dans ce programme qui a déterminé la structure de l'Organisation et conditionné son activité. Dans ce programme, la paix n'est pas un état négatif, à savoir l'absence de la violence, mais un état positif, à savoir la volonté de vivre en bonne entente, volonté dont il faut créer les conditions

nécessaires. La guerre n'éclate jamais sans causes; or, celles-ci sont souvent latentes dans la vie même des peuples sous forme de besoins insatisfaits ou de problèmes qui n'ont pas reçu de solution. Pour assurer une paix véritable et permanente, il faut éliminer ces causes par une action de reconstruction matérielle et morale. L'oeuvre politique de l'Organisation des Nations Unies s'intègre donc dans l'oeuvre du Conseil économique et social dont on trouve à Genève le témoignage le plus vif et le plus suggestif, ainsi que dans l'oeuvre éducative et culturelle de l'UNESCO et dans l'activité des institutions spécialisées et

des organismes auxiliaires, qui sont tout à la fois l'instrument et l'expression de ce processus d'harmonisation des conditions de vie des peuples dont j'ai parlé il y a un instant.

L'action des Nations Unies que nous appellerons administrative pour la distinguer de l'action juridictionnelle, a aujourd'hui pour objectif précis d'aider les pays sous-développés à atteindre un niveau de vie plus élevé, fondement nécessaire d'une collaboration internationale effective. L'obstacle le plus grave qui s'oppose actuellement au développement de cette collaboration réside dans l'écart considérable qui existe entre les niveaux

de vie des peuples. Cette différence fait qu'en politique il est impossible à tous de parler la même langue. C'est pourquoi il faut absolument combler cet écart ou du moins le réduire. Pour atteindre cette fin, il faudra faire preuve d'un esprit que nous ne devons pas hésiter à qualifier d'héroïque. Le moment est venu de faire l'expérience de l'héroïsme de la paix et de l'encourager après avoir connu l'héroïsme de la guerre; c'est-à-dire qu'il faut faire appel à toute son énergie et l'unir à celle des autres en vue d'une fin qui doit nous apparaître aussi urgente et aussi indispensable que l'était la victoire contre l'ennemi. L'ennemi

terrible auquel nous sommes en butte aujourd'hui et que nous devons vaincre, c'est la fatalité de la guerre. Pour avoir raison de cet ennemi qui nous détruirait tous, il faut une mobilisation analogue à celle qu'ont conmue naguère les peuples qui ont résisté à une agression injuste. Si nous sommes capables de tendre toutes nos forces et de mobiliser toutes nos ressources pour servir l'oeuvre sociale de l'Organisation des Nations Unies, oeuvre qui peut être exécutée en tout temps et en tout lieu, même en dehors des institutions créées spécialement à cette fin, nous pourrons vraiment progresser dans la voie de l'édification de la paix

Si nous ne sommes pas capables d'un tel élan, nous pourrons tout au plus nous servir de l'instrument que représente l'Organisation des Nations Unies pour éviter le recours à la guerre en telle ou telle occasion, mais avec la certitude que tôt ou tard nous échouerons fatalement aussi dans cette entreprise.

Paix et justice sont inséparables. Telle est la vérité qui peut se dégager et qui découle de l'idée de justice. Telle est la leçon que comporte et qu'enseigne l'histoire sanglante de l'humanité. Chaque fois que l'on a voulu sauver la paix au détriment de la justice à laquelle les peuples

aspirent pour l'épanouissement de leur propre vie, le fléau de la guerre s'est déchaîné. Pour sauvegarder la paix, il faut donc instaurer le règne de la justice qui, dans un monde changeant comme celui où il nous est donné de vivre, exige un effort constant d'adaptation et un effort constant d'imagination, dont les composantes ne sont pas seulement d'ordre intellectuel mais surtout moral. Il s'agit de devenir peu à peu capable de comprendre les exigences d'autrui comme les siennes propres. C'est en cela que consiste cette faculté d'imagination que recommande tout particulièrement la Charte des Nations Unies.

Je crois devoir vous demander, en terminant, de porter votre bienveillante attention sur une autre obligation que nous impose notre fidélité aux Nations Unies, (cette fidélité est un bien précieux que nous devons préserver et que nous ne pouvons préserver que par des actes. Nous ne saurions être véritablement fidèles, non pas simplement à la lettre, mais aussi à l'esprit des Nations Unies, si nous refusons notre adhésion à ce principe fondamental du droit international qu'est le respect des accords mutuellement consentis. Non seulement les clauses de tout accord peuvent être modifiées par les parties qui ont conclu ou accepté

l'accord, mais chacune des parties contractantes a le droit de demander aux autres, quand elle le juge opportun et nécessaire, de collaborer avec elle à cette modification. Mais personne n'a le droit de dénoncer unilatéralement un accord conclu. La revision des accords, dans un monde comme le nôtre qui se transforme sans cesse, est une exigence de justice. Nous devons considérer que la paix gagnée en cédant à l'injustice n'est pas une paix véritable. Sous cette fausse apparence de paix s'introduit et se dissimule le premier acte de la guerre parce que l'injustice est dans son essence même déjà la guerre, c'est-à-dire une première violation de l'ordre que

d'autres violations doivent nécessairement suivre plus violentes et plus manifestes.

Mesdames, Messieurs,

Dans le monde et à l'époque où nous vivons bien des choses nous troublent et nous découragent, mais il en est d'autres qui raffermissent notre foi et nourrissent notre espérance. Parmi ces dernières, il y a l'Organisation des Nations Unies. Déjà sa naissance fut une grande victoire sur l'égoïsme et le scepticisme. Les onze premières années de son existence ont consolidé cette victoire. Il nous faut aller de l'avant,

pleinement conscients des difficultés qui nous attendent et des tentations qui nous guettent, mais avec la certitude que désormais les forces du bien ont reçu et reçoivent encore un grand appui, par la présence et par l'action d'un organisme comme les Nations Unies, au sein duquel 76 peuples, de culture, de religion, de croyance politique et de conditions économiques et sociales différentes, collaborent afin de sauvegarder la paix par le progrès dans le respect de la justice. Les représentants de ces peuples se rencontrent, discutent et cherchent à s'entendre. Il existe désormais

dans le monde, pour le diriger, un grand parlement démocratique. C'est un parlement qui doit être amélioré et renforcé, maix ceux qui oublient la réalité de son existence pour ne se rappeler que ses imperfections ne font que chercher des prétextes pour masquer leur égoïsme et leur paresse.

Nous avons la foi, et c'est pourquoi nous pensons que tout ce qu'il reste à faire ne doit être envisagé par nous que comme un stimulant à agir plus énergiquement et plus efficacement encore.

C'est pénétré de ces sentiments et fort de ces convictions que j'ai l'honneur d'apporter, au nom du Gouvernement italien, mes voeux les

plus cordiaux aux représentants de tous les peuples associés au sein des Nations Unies, en cette journée consacrée à l'unité dans la foi la plus nécessaire et dans l'espérance la plus noble et la plus généreuse.

---